En Guinée, de gigantesques défis sont à relever en matière de promotion des droits des enfants

20 mars 2025 à 11h 45 - D.S CAMARA

En Guinée, la lutte pour la promotion des droits des enfants est loin d'être un pari gagné. Chaque année présente ses réalités relatives aux graves violations de ces droits, pourtant protégés par les textes de loi du pays. Selon les constats et les statistiques révélés par des acteurs impliqués dans ce domaine, les chiffres enregistrés démontrent un véritable recul des autorités en termes de promotion et de protection des droits des enfants.

Du 1er janvier à fin décembre 2024 par exemple, plus de 46 cas d'enlèvements d'enfants ont été signalés, dont 20 cas déférés devant un tribunal. Ce n'est pas tout. Environ 74 cas d'abandon d'enfants, dont 32 cas déférés, ont également été enregistrés. S'agissant des mariages forcés ou précoces, 17 cas, dont 10 cas déférés, ont été notifiés. À côté de ces cas, 40 cas de disparition d'enfants ont été signalés. Et 5 cas d'infanticide, dont 2 cas déférés, ont aussi été notifiés. À cela s'ajoutent plus de 12 cas d'exploitation de mineurs, dont 5 cas déférés. Enfin, 11 cas d'incitation de mineurs à la débauche, dont 1 cas déféré, ont été notés.

Ces statistiques nous ont été fournies par la directrice générale de l'Office de protection des genres et mœurs (OPROGEM), la commissaire divisionnaire Marie Gomez, dans le cadre de notre recherche relative à la rédaction de cet article sous la thématique : « *Droits des enfants en Guinée : quelles avancées et quels défis ?* ».

Le statu quo

Comme la directrice générale de l'OPROGEM, des activistes de défense des droits des enfants notent aussi un statu quo dans la lutte contre les violences faites aux enfants. *« Je dirai que ça n'évolue pas tout. Je ne pourrais pas donner de chiffres exacts, mais je sais qu'il y a beaucoup de situations de violences assez récurrentes ces derniers temps auxquelles les enfants sont confrontés. Nous voyons beaucoup de disparitions d'enfants. Nous recevons beaucoup de cas de maltraitance et d'exploitation d'enfants. Le problème se situe à plusieurs niveaux : soit la population n'est pas informée des droits des enfants, soit les parents n'ont pas la*

latitude de comprendre ce à quoi l'enfant a droit. Donc, je pense qu'il n'y a pas d'avancée à ce niveau », estime Thérèse Akakpo, responsable protection Jeunes et Enfants au Club des jeunes filles leaders de Guinée.

De gigantesques défis à relever

Cette responsable du Club des jeunes filles leaders de Guinée estime que la population a encore besoin d'être davantage informée sur les questions des droits des enfants.

« Les communautés reculées n'ont pas vraiment accès à tout ce qui est législation, droits, etc., qui puissent concerner les enfants. Donc, les défis qu'on a à relever, c'est de plus sensibiliser les communautés (leaders religieux, parents, et autres), faire comprendre à la communauté que oui, un enfant a droit à l'éducation, à la santé, à la protection (...) Nous mettons pas mal d'actions en place dans le but de protéger toutes nos cibles (femmes, filles, enfants). Mais nous sommes plus axés sur la gent féminine », précise-t-elle lors d'un entretien avec un contributeur de la rédaction d'IdimiJam.com.

Des difficultés peu insurmontables ?

Pour Thérèse Akakpo, malgré les difficultés, les choses sont en train de s'améliorer. « *Parce qu'avant, nous n'avions pas tous les moyens qu'il fallait pour parler des droits des enfants. Mais aujourd'hui, nous avons accès à la médecine légale, à l'OPROGEM, à la Brigade [Spéciale de Protection des Personnes Vulnérable (BSPPV)]. Il y a aussi le Tribunal pour enfants qui existe pour toutes ces questions. On ne peut que sensibiliser l'État et la communauté. L'État, dans le sens où nous avons besoin d'avoir plus de structures renforcées. Avoir ce mécanisme pourra répondre rapidement aux obligations et aux attentes de la communauté. Et à la communauté, lui faire comprendre qu'un enfant n'est pas un jouet. Un enfant est à protéger, à éduquer et à soutenir, parce que ce sont eux l'avenir du pays (...)* », rappelle la responsable protection Jeunes et Enfants au Club des jeunes filles leaders de Guinée.

Contacté par IdimiJam.com pour discuter de cette situation, le ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables n'a pas encore répondu à nos questions.

DS. Kamara

© 2025 Idimijan | Tous les droits réservés